AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 15-12-71 248265

PUBLICATION PERIODIQUE

25 francs
N° I35 - DECEMBRE 1971
Abonnement Annuel

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 1er Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

NOTE TECHNIQUE RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE CULTIVEE SOUS SERRE EN VUE DE LIMITER LES RESIDUS DE PESTICIDES AUX TOLERANCES ADMISES PAR L'O.M.S. (1)

-:-:-:-:-:-:-

PREAMBULE

Cette note a été rédigée en conclusion d'expérimentations réalisées au cours de la saison I970-7I avec des fongicides couramment utilisés. Celles-ci avaient pour objet d'en fixer les conditions d'application en vue de limiter les résidus de ces pesticides à des quantités ne dépassant pas les tolérances préconisées par l'O.M.S. et adoptées par la plupart des pays. Ces conseils ne sont valables que pour la saison I97I-72 et seront modifiés en fonction des connaissances complémentaires que nous apporteront les travaux d'expérimentation en ce qui concerne notamment l'utilisation éventuelle de nouveaux fongicides.

I - RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

TERREAU DESTINE A LA CONFECTION DES MOTTES

- Employer un terreau de bonne qualité, pouvant être réhumecté sans difficulté si les mottes deviennent sèches.
- Désinfecter ce terreau à la vapeur quelques jours avant la confection des mottes.

PEPINIERE

Elle doit être installée dans un lieu bien isolé des autres cultures et de toute source de contamination. Le meilleur moyen est d'aménager une partie de la serre spécialement pour la multiplication des plants.

Planter le plant peu développé.

PREPARATION DU SOL DESTINE A RECEVOIR LA CULTURE

- Arroser dans les jours qui précèdent la plantation pour que le sol contienne une bonne réserve d'eau. Il ne faut pas exagérer cependant afin de pouvoir planter dans de bonnes conditions , sans nuire notamment à la structure du sol.
- Si les cultures précédentes étaient atteintes par le Sclerotinia, et seulement dans ce cas, désinfecter superficiellement sur sol prêt à planter avec :
  - la vapeur sur 5 à I0 cm de profondeur
  - ou le quintozène employé en pulvérisation ou en poudrage, à la dose de I5 kg de M.A./ha.

ARROSAGES

- Arroser copieusement au cours des deux premières semaines afin de compléter les réserves d'eau du sol.
- Par la suite, éviter d'arroser en période d'humidité prolongée, profiter au contraire des journées ensoleillées. La fréquence et l'importance des arrosages dépendent de la nature du sol, les sols filtrants exigeant des arrosages plus fréquents et moins copieux.
- Bassiner en période de temps chaud pour compenser l'évaporation intense, qui se traduit par l'apparition de nécroses sur le bord des feuilles où se développe ensuite la pourriture grise.
- Eviter d'arroser ou de bassiner le soir.

(1) O.M.S. - Organisation Mondiale de la Santé.

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

ELIMINATION DES PLANTES MALADES

- Eliminer régulièrement les laitues qui "coulent" et sur lesquelles s'implante ensuite la pourriture grise. Les recueillir dans un sac de plastique afin de limiter la dissémination des germes, ce qui ne peut être obtenu avec une cagette.

- Eviter de déposer des déchets de cultures près des ouvertures de la serre, ce qui constituerait un foyer d'infection.

II - LUTTE CHIMIQUE CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE

(traitements en cours de végétation)

Elle varie suivant l'époque à laquelle la laitue est cultivée, les conditions influençant le développement de ses maladies n'étant évidemment pas les mêmes à l'automne, en hiver et au printemps.

Les traitements à effectuer sont donc indiqués dans cette note en fonction de la date de semis.

Les produits à utiliser de préférence sont : (doses exprimées en matière active)

- sur pépinière : contre le mildiou, le zinèbe à la dose de I6 à 20 g à l'are.
  contre le botrytis, le thirame à la dose de 20 g à l'are.

- après plantation : contre le mildiou, le mancozèbe ou le zinèbe, en pulvérisation, à la dose de I6 g à l'are.
  contre le botrytis, le thirame , en pulvérisation, à la dose de 20 g à l'are.

A/ - Semis réalisés de mi-septembre à fin octobre

PEPINIERE : Dès la levée et jusqu'à la plantation, traiter tous les cinq jours contre le mildiou et, si nécessaire, contre le botrytis.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : deux à trois traitements dirigés à la fois contre le mildiou et le botrytis effectués à sept jours d'intervalle, le dernier se situant impérativement au plus tard à sept semaines de la récolte.

B/ - Semis réalisés en novembre et décembre

PEPINIERE : Mêmes traitements que sur semis réalisés de mi-septembre à fin octobre.

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE : Contre le mildiou, lestraitements ne se justifient généralement pas. Contre le botrytis, on pourra se limiter à deux traitements, le dernier étant exécuté impérativement au plus tard à sept semaines de la récolte.

C/ - Semis réalisés en janvier et début février

PEPINIERE - Mêmes traitements qu'en A et B

DE LA PLANTATION A LA RECOLTE - Contre le mildiou, traitement tous les sept jours, le dernier se situant impérativement au plus tard à trois semaines de la récolte. Contre le botrytis, on pourra se limiter à un seul traitement, deux semaines après plantation.

-:-:-:-:-:-:-

ABONNEMENTS 1972

Pour éviter l'interruption dans le service de nos diverses publications (Avertissements Agricoles, Phytoma...) renouvelez votre abonnement avant le 3I décembre I972.
Tarifs détaillés indiqués dans notre bulletin du mois de novembre.

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du I0 Décembre I97I : 2800 exemplaires.
Précédent bulletin n° I34 en date du 9/II/I97I